Décision 22-DCC-15 du 10 février 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Macoline par les sociétés CMAH et ITM Entreprises

Posted on: 10 février 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	CMAH et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Macoline

Lire

Le texte intégral
137.8 Ko